

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 SEPTEMBRE 2025 À 20H30

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, FRANÇOIS Yannick, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

Absents excusés : néant

Secrétaire de séance : Franck FOUILLAND

Date de convocation : 09/09/2025

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil en date du 8 juillet 2025, l'ordre du jour est abordé, avec un sujet supplémentaire relatif à la transformation de la salle des Tilleuls en gîte.

Mise à disposition des biens à Charlieu Belmont Communauté dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif

Le transfert de la compétence assainissement collectif à Charlieu Belmont Communauté au 01/01/2025 entraîne de plein droit la mise à disposition à Charlieu Belmont Communauté des biens meubles et immeubles utilisés à la date du transfert, pour l'exercice de cette compétence. Cette mise à disposition doit être constatée par un procès-verbal qui précise la consistance, la situation juridique, l'état des biens et l'évaluation de la remise en état de ceux-ci. Le conseil approuve le procès-verbal présenté.

Délibération n°2025/23 – Votes pour : 10 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif 2024

Le conseil adopte le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif 2024 qui contient les données suivantes :

	2024
Montant annuel HT de la part fixe	30,00 €
Prix au m3 de 0 à 120 m3	2,41 €
Redevance modernisation	0,16 €
Estimation nombre d'habitants desservis	217
Nombre d'abonnés	114
Volume facturé (m3)	6906
Montant des recettes liées à la facturation	19 678,58 €
Charge entrante en DBO5/j	21,60kg

Délibération n°2025/24 – Votes pour : 10 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Convention de participation à la protection sociale complémentaire « santé » du CDG 42

Au 1^{er} janvier 2026 la participation des employeurs publics au financement des garanties de protection sociale complémentaire pour le « risque santé » devient obligatoire. Le Centre de Gestion de la Loire a conclu pour le compte des collectivités une convention de participation pour ce « risque santé » avec la MNT. Le conseil décide d'adhérer au service protection sociale complémentaire « risque santé » du CDG42, par convention, avec une contribution annuelle de 25 € relative aux frais de mise en concurrence, de gestion, de suivi et d'accompagnement. Le conseil décide de participer à hauteur de 18 € brut mensuel, par agent, pour le « risque santé », à compter du 1^{er} janvier 2026.

Délibération n°2025/25 – Votes pour : 10 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Demandes de subvention

Le conseil étudie les demandes de subventions faites.

Il décide, avec 9 votes pour et 1 vote contre, de verser une subvention à l'ACCA de Jarnosse d'un montant de 150 €.

Il décide, avec 9 votes pour et 1 vote contre, de verser une subvention au Comité d'entraide du Roannais d'un montant de 60 €, sous réserve de s'assurer au préalable qu'une famille de Jarnosse a bien été aidée par cette association.

Délibération n°2025/26 – Votes pour : 9 / Votes contre : 1 / Abstentions : 0

Demande d'autorisation pour la transformation de la cantine en gîte

Le conseil approuve la transformation de la salle des Tilleuls en gîte de loisir, et donc le changement de destination de ce local. Il autorise le Maire à accorder le permis de construire relatif à ce changement.

Délibération n°2025/27 – Votes pour : 10 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Questions diverses :

M. le Maire évoque la demande de M. Fargeat de réaliser une tranchée drainante pour son assainissement sur le terrain communal.

Les conseillers fixent ou prennent note des réunions et dates suivantes :

- élections municipales : 15 mars et 22 mars 2026.
- réunion de la Commission d'appel d'offres pour la remise de l'analyse des offres : probablement mardi 7 octobre à 18h.
- réunion de la Commission communale des impôts directs animée par M. Alary, géomètre du Centre des Finances Publiques de Roanne : vendredi 5 décembre à 9h.
- réunion de la Commission fleurissement : jeudi 23 octobre à 20h30.
- prochaines réunions du conseil : mardi 14 octobre et mardi 18 novembre à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Remarques sur le PV formulées à la séance suivante : Néant

M. le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le secrétaire de séance
Franck FOUILLAND

